

Lettre ^{n°} d'infos **2**

**Bilan du Contrat Territorial Vienne
Aval (CTVA) 2021-2023**



**Le mot du président
Franck Bonnard**

Président du
Syndicat Mixte Vienne
et affluents (SMVA)
et du Comité de Pilotage du
Contrat Territorial Vienne Aval

Chers élus, Chers partenaires,

Au nom de l'ensemble des élus et agents du SMVA, je vous transmets tous nos vœux pour l'année 2024. Je vous souhaite une bonne santé et un équilibre personnel indispensables pour affronter les difficultés de nos missions d'élus, de nos activités professionnelles, de la vie en général. Je vous souhaite d'avoir un regard positif sur ce que vous entreprendrez, d'être conscients des joies et bonheurs qui s'offriront à vous dans votre quotidien.

Pour ce qui est de nos missions, comment ne pas y être investis à notre maximum lorsque l'on voit nos cours d'eau en assec de plus en plus tôt, de plus en plus longtemps et une qualité d'eau si inquiétante que les pouvoirs publics sont parfois à la limite de devoir en interdire la consommation.

En 2023, nous avons connu un net rebond des actions menées par la plupart des maîtres d'ouvrage engagés dans le C.T.V.A deuxième génération. Les perspectives pour 2024 sont également très encourageantes.

Depuis deux ans, nous faisons plus, maintenant nous devons faire mieux. Il est indispensable que nous tous acteurs de l'eau travaillions main dans la main pour être d'avantage complémentaires et ainsi permettre un impact sur le milieu réel et conséquent pour la qualité de notre ressource en eau, pour la préservation de notre biodiversité. Je compte donc sur vous tous pour nous offrir un avenir plus serein et laisser un héritage environnemental à nos enfants à la hauteur.

Je vous renouvelle tous nos vœux et vous prie de croire en notre engagement total pour mener à bien avec les moyens qui sont les nôtres la bataille de l'eau.



Le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) est un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques, animé par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA). Principalement financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il rassemble une vingtaine de maîtres d'ouvrages et de partenaires.



Objectifs

La qualité des milieux aquatiques est un enjeu majeur de santé publique, de préservation de la biodiversité et de développement durable. La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) fixe l'objectif d'atteindre le bon état des eaux de surface et des eaux souterraines d'ici 2027.

Méthodologie

Le bilan du CTVA 2021-2023 s'appuie sur une analyse de données technico-financières et de l'évolution des masses d'eau en fonction des travaux réalisés.

Les données technico-financières comprennent d'une part le rapport entre les actions réalisées et celles non réalisées et d'autre part le rapport entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées.

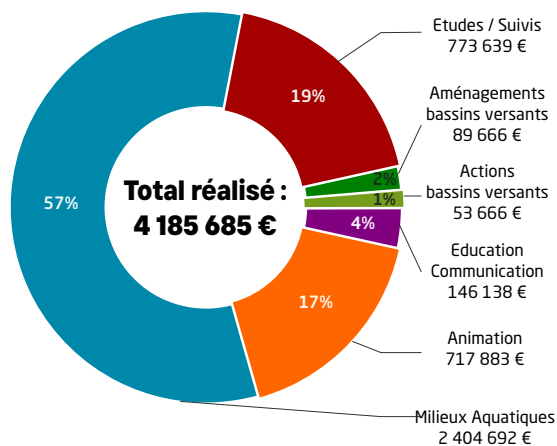
L'évaluation des masses d'eau est quant à elle basée sur l'impact des travaux « milieux aquatiques » et les « aménagements bassins versants » sur la levée des pressions qui ont été identifiées pour chaque bassin.

Résultats



Les résultats du CTVA 2021-2024 montrent que 4 185 685 € des 5 523 613 € initialement prévus ont été dépensés soit un taux de réalisation financière de 75,8%.

Bilan financier du CTVA 2021-2023



Bilan Technico-financier des 6 grands types d'actions

Milieux Aquatiques (MA)

La thématique MA regroupe les fiches actions de restauration des berges, du lit mineur et de la continuité écologique des cours d'eau. Elle contient également des actions d'acquisition foncière et de restauration des zones humides. Cette thématique est complétée par des actions d'entretien des milieux et d'arrachage de la jussie.

Sur les 3 504 125 € du programme d'actions, ce sont 68,6% qui ont été réalisés.

Education / Communication (EC)

La thématique EC est composée d'une seule fiche actions regroupant les actions d'éducation à l'environnement et celles de communication. Il y a eu un taux de 82,2% de réalisation financière.

Animation (A)

L'animation est essentielle à l'articulation des actions entre elles. Elle permet d'entretenir le lien entre les différents partenaires du CTVA mais également de promouvoir les actions réalisables auprès des potentiels bénéficiaires. Elle a été réalisée à 85% pour un montant total de 717 883 €.

Aménagements bassins versants (AmBV)

Les thématiques AmBV et AcBV regroupent les actions en lien avec les bassins versants. La première qui comprend une seule fiche action comprend plusieurs aménagements physiques (haies, mares, zones tampons...). La seconde regroupe trois fiches actions de « conseil » destinées au monde agricole.

Les AcBV ont été largement sous réalisées soit 35,6% des 89 666 € et 46,8% des indicateurs techniques. **Techniquement, on distingue les actions individuelles, avec une réalisation de 30,4% et les actions collectives réalisées à hauteur de 43,2%.**

Les AmBV ont été réalisés à hauteur de 77,3% des 69 400 € prévus à la signature du contrat.

Actions bassins versants (AcBV)

Etudes / Suivis (ES)

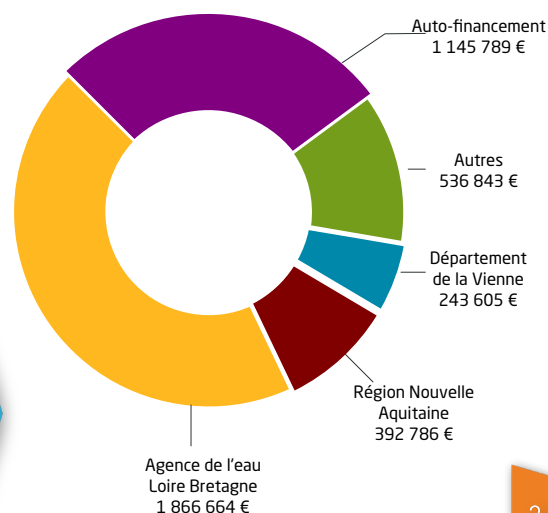
La thématique ES regroupe les fiches actions qui permettent la mise à jour et l'harmonisation de la connaissance du territoire mais également l'approfondissement du savoir avant la réalisation d'aménagements.

Elle a été réalisée à 114,5% de ses objectifs financiers soit 773 639 € sur les 675 452 € initialement prévus.

Bilan des financeurs

Les actions du CTVA sont financées par trois partenaires principaux qui sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Vienne. L'auto-financement des maîtres d'ouvrage représente 27% des dépenses du contrat.

Répartition financière des 4 185 685 € réalisés lors du CTVA 2021-2023



Analyse de l'évolution de l'état des masses d'eau en fonction des travaux réalisés

L'analyse de l'évolution des masses d'eau se fait en fonction des aménagements réalisés sur les bassins versants. Nous avons donc quantifié et évalué les travaux (voir carte) par masse d'eau, lesquels ont entraîné des levées mineures à majeures sur certaines pressions.

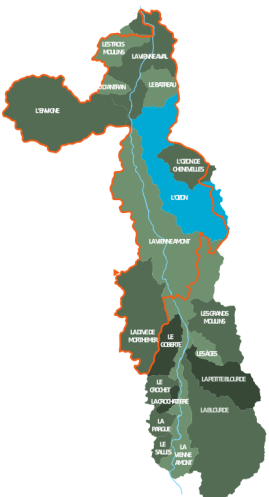
L'Exemple du bassin de l'Ozon

CARTE DU BASSIN VERSANT DE L'OZON

1
Démantèlement
d'ouvrage

4 016
Mètres de
restauration du
lit mineur

154
Mètres de
remise à ciel
ouvert



1 866
Mètres de
plantation de
haies

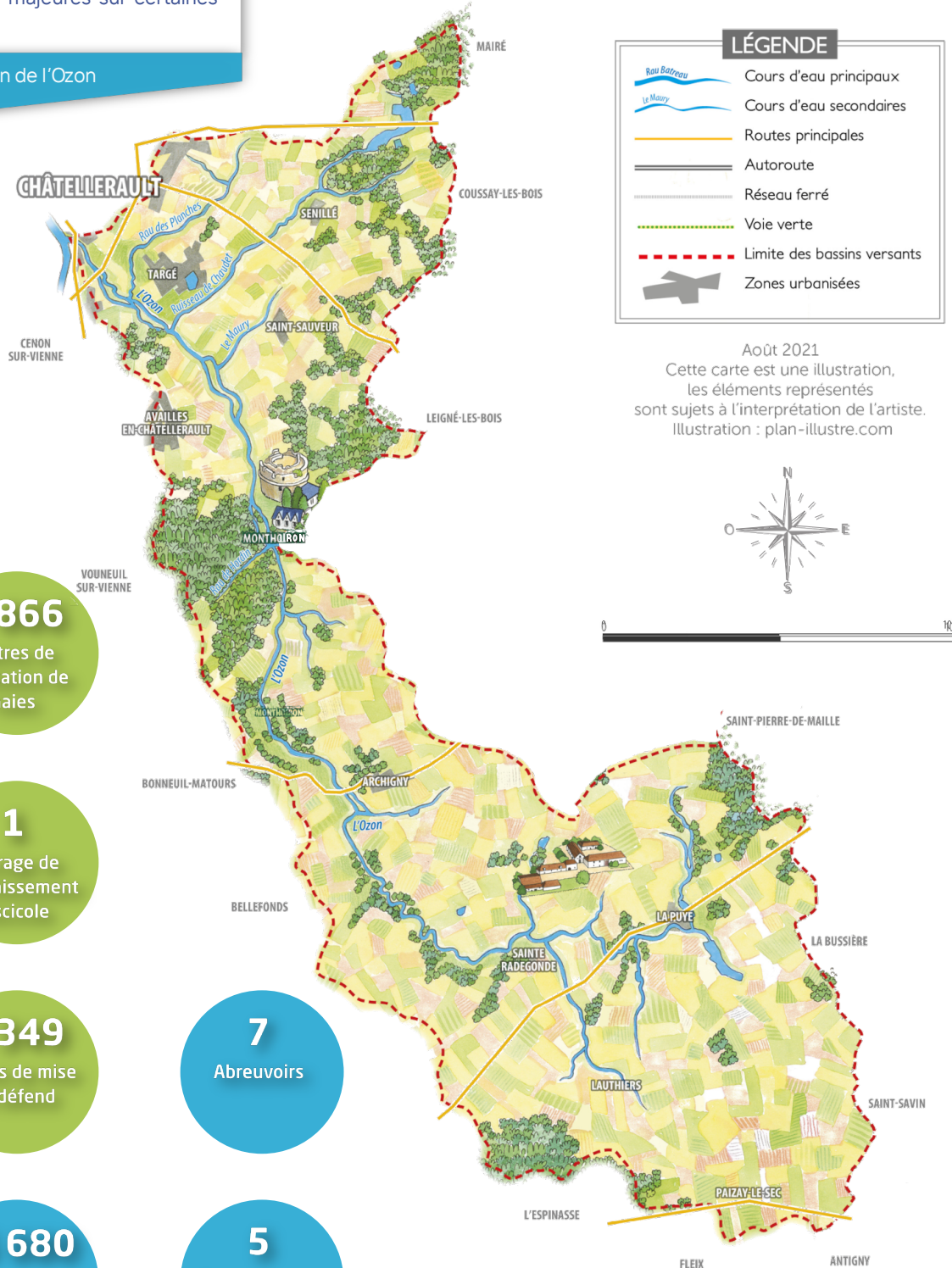
1
Ouvrage de
franchissement
piscicole

1 349
Mètres de mise
en défend

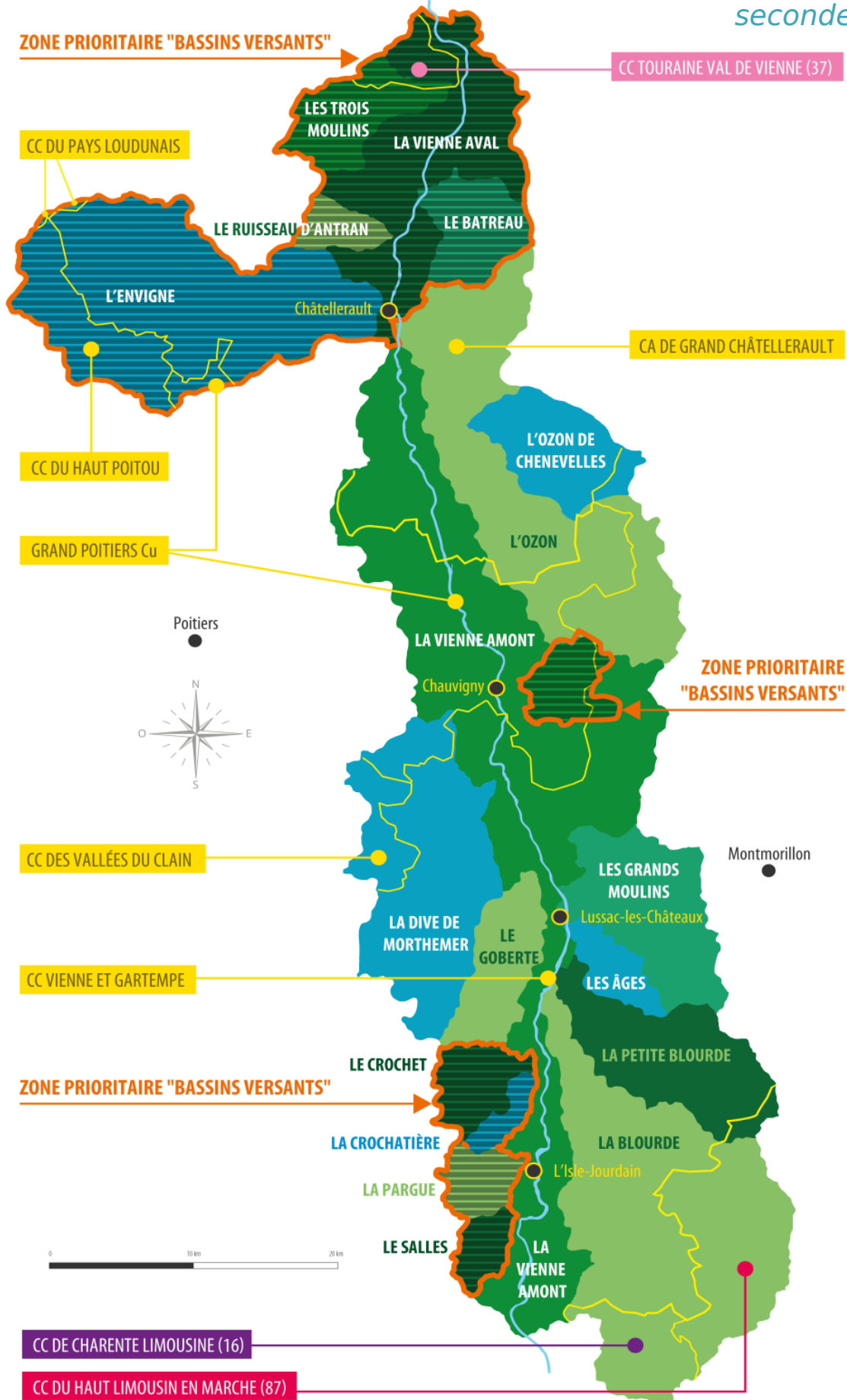
15 680
Mètres carré de
restauration /
création de ZH

7
Abreuvoirs

5
Passages à gué



CARTE DES MASSES D'EAU DU CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AVAL (CTVA) *seconde génération*





Perspectives

Malgré l'investissement humain et financier des partenaires du CTVA, l'objectif du bon état pour 2027 est encore éloigné.

Les actions menées dans le cadre du CTVA 2024-2026 permettront de poursuivre et d'amplifier les efforts déjà engagés par les maîtres d'ouvrages pour améliorer la qualité des masses d'eau. Cela se traduira par un programme d'actions de plus de 10 millions d'euros porté par 15 maîtres d'ouvrages qui vient d'être adopté en septembre 2023.

Il est important de noter que les résultats sur le milieu ne sont pas immédiats. Cependant, le contrat constitue un outil précieux pour fédérer un maximum d'acteurs du territoire.

En appuyant sur les efforts communs passés et futurs, le CTVA peut contribuer à une levée des pressions continue et accélérée sur le territoire.

Maîtres d'ouvrages



Les principaux partenaires institutionnels



Les financeurs principaux

Contact

05 49 85 20 09 / 06 32 94 14 78
anim@vienne-aval.fr



En savoir plus sur le CTVA

[Téléchargez la plaquette](#)
[Abonnez-vous à la newsletter](#)